

Réf: Dossier N° 126820

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SILMA MINING SARL » en abrégé « SILMA SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
ANANERAIE RUE GUICHANROLAIN LOT 1948 ILOT 204, Lot  
1948, Ilot 204

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SILMA MINING SARL » en abrégé «  
SILMA SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
ANANERAIE RUE GUICHANROLAIN LOT 1948 ILOT 204, Lot  
1948, Ilot 204

Dirigeant(s) : M KOUAME LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04208 du 25/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33453/GTCA/RC/2022 du 25/07/2022

